

**Pour les Bonnes Pratiques Agricoles
Avec le concours de METEO France**

Message du 4 mai 2023

A retenir

Sur les parcelles du Sud du département, l'irrigation peut être déclenchée. En cas de pluies, décaler de 1 jour par tranche de 5mm.

Sur les parcelles ayant reçu moins de 20 mm depuis le 15 avril, les seuils de déclenchement de l'irrigation seront également atteints d'ici 2 à 3 jours, l'irrigation pourra être déclenchée. En cas de pluies, décaler de 1 jour par tranche de 5mm.

Sur les autres parcelles, il reste 8 à 10 jours de réserve en eau, attendre le prochain conseil

- **Les données Météo**

Les Evapotranspirations Maximale (ETM) :

Date	ETM* en mm/jour			
	Chareil-Cintrat	Vichy-Charmeil	Montbeugny	Montluçon
26 avril	3,4	3,5	3,2	3,1
27 avril	3,7	3,8	3,6	3,1
28 avril	4,6	4,7	4,3	4,4
29 avril	4,6	4,4	4,7	4,2
30 avril	3,6	3,7	3,6	3,1
1 ^{er} mai	3,4	3,2	3,0	3,1
2 mai	4,1	4,0	4,0	3,8
Moyenne	3,9	3,9	3,8	3,5

*ETM pour des blés au stade dernière feuille pointante

Bilan des précipitations :

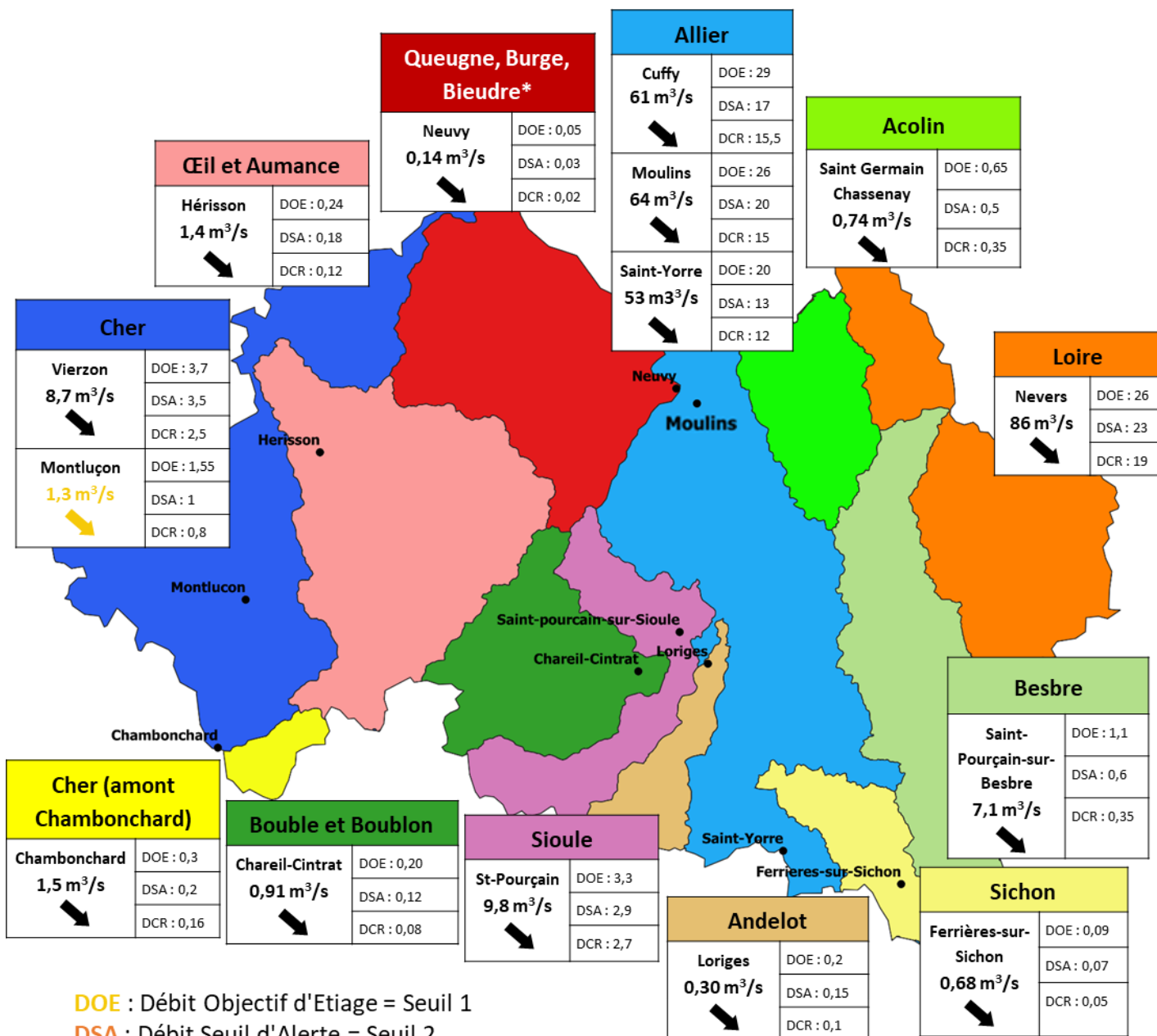
Station	Précipitations en mm			
	Mars	Avril	Mai	Du 26/04 au 02/05
Chareil-Cintrat	72	46,4	1	3,4
Vichy-Charmeil	58,6	51	0,6	3
Montbeugny	53,4	47,8	0,4	1,8
Montluçon	77,2	35,2	0,4	3

Projections d'évolution des ETM pour le blé :

Ces projections sont réalisées à partir de l'historique des relevés météorologiques de 1987 à 2018. Les valeurs présentées correspondent à la valeur d'ETM non dépassées 4 années sur 5 lors de la première décade de mai pour :

- Blé au stade gonflement : 4,5 mm/j

• Débit des cours d'eau au 3 mai 2023



DOE : Débit Objectif d'Etiage = Seuil 1

DSA : Débit Seuil d'Alerte = Seuil 2

DCR : Débit de Crise = Seuil 3

*Bassin de la Queugne, Burge, Bieudre, zonage applicable à partir du 1^{er} janvier 2025

Niveau de remplissage des barrages :

- Naussac : 74,74 millions de m³ (40%)
- Villerest : 120,8 millions de m³ (91%)

- **Blé tendre**

Les sondes tensiométriques :

Cinq jeux de sondes tensiométriques ont été implantés sur le département afin de suivre l'évolution de l'état hydrique des sols sur blé. L'objectif est de pouvoir suivre le déclenchement de l'irrigation.

Les sondes tensiométriques permettent de connaître l'état hydrique d'un sol en mesurant une tension exprimée en centibar (cb). Cette tension rend compte de la difficulté pour une plante à extraire l'eau du sol. Plus le sol s'assèche, plus la tension est élevée et donc plus la plante a de difficulté à s'alimenter. Une tension de 0 cb correspond à l'état d'un sol totalement saturé en eau.

Chaque jeu de sondes tensiométriques est composé de 6 sondes. Trois d'entre elles mesurent les tensions à 30 cm de profondeur et les trois autres à 60 cm de profondeur. Cela permet d'avoir une vision globale du profil et de suivre l'évolution de l'enracinement de la culture.

Le pilotage de l'irrigation avec des sondes tensiométriques se fait à partir de valeurs seuils qui dépendent de la culture, du type de sol et de la durée du tour d'eau. Ces valeurs sont appelées seuils de déclenchement. Si les tensions mesurées sur les sondes sont inférieures aux seuils de déclenchement, aucune irrigation n'est nécessaire.

Au 3 mai voici les valeurs mesurées à 30 et à 60 cm sur les quatre jeux de sondes :

Commune	Type de sol	Tensions à 30 cm	Tensions à 60 cm
Neure	Limoneux	86 cb	64 cb
Lusigny	Sableux	37 cb	15 cb
Dompierre	Sablo-limoneux	30 cb	30 cb
Etroussat	Argilo-calcaire	51 cb	78 cb
Poëzat	Argilo-calcaire	90 cb	144 cb

Les parcelles suivies sont entre le stade dernière feuille étalée et gonflement.

Sur la semaine passée, les précipitations sont restées faibles.

Sur les parcelles de Lusigny et Dompierre les précipitations ont été respectivement de 3 et 2 mm. Ces précipitations quasi nulles n'ont pas rechargé la réserve en eau du sol. Les prélèvements par la culture commencent à se percevoir et le sol s'assèche progressivement. Il reste une dizaine de jours de réserve en eau dans le sol. Aucune irrigation ne se justifie sur ces parcelles.

Sur la parcelle de Neure, il n'y a pas eu de précipitation. Etant donné les conditions météo, les prélèvements se sont effectués à un rythme soutenu. Le sol s'est asséché de façon importante et le seuil de déclenchement devrait être atteint d'ici 2 jours. L'irrigation pourra être lancée sur cette parcelle.

Sur les parcelles argileuses du « Sud du département », les pluies de cette semaine ont été comprises entre 9 et 11mm. Ces précipitations ont permis de diminuer les prélèvements pendant quelques jours, mais elles n'ont pas permis de recharger la réserve en eau du sol qui était déjà très sec.

Sur la parcelle d'Etroussat, le seuil de déclenchement sera atteint d'ici 4 jours. L'irrigation pourra être lancée lundi en l'absence de précipitations. En cas de pluies, décaler le déclenchement de 1 jour par tranche de 5mm.

Sur la parcelle de Poëzat, les seuils de déclenchement sont maintenant atteints. L'irrigation peut être lancée.

La demande climatique va rester élevée sur cette fin de semaine. De nouveaux épisodes pluvieux sont annoncés pour la semaine prochaine...

Rappel des seuils de déclenchement :

Les seuils de déclenchement du tour d'eau à partir du stade dernière feuille étalée sont les suivants, en fonction des durées des tours d'eau :

Type de sol	Tour d'eau de moins de 8 jours		Tour d'eau de plus de 8 jours	
	Tensions à 30 cm	Tensions à 60 cm	Tensions à 30 cm	Tensions à 60 cm
Sols superficiels et sableux	> 130 cb	/	> 110 cb	/
Sols moyens (enracinement 60 cm)	> 90 cb	80 cb	> 90 cb	60 cb
Sols profonds (enracinement > 60 cm)	> 90 cb	100 cb	> 90 cb	80 cb

Déclenchement de l'irrigation :

Les céréales à paille sont actuellement entre le stade dernière feuille pointante et gonflement sur la majorité des parcelles. A partir de ces stades un manque d'eau peut avoir un impact sur le rendement.

Les précipitations ont de nouveau été hétérogènes la semaine dernière. Des précipitations d'une dizaine de mm ont été enregistrées dans le Sud alors que les pluies ont été quasi négligeable sur le reste du département. Avec les conditions météo ensoleillées de la semaine, les prélèvements sont repartis à la hausse et devraient se maintenir au moins jusqu'à ce week-end. Des averses sont attendues en début de semaine prochaine, ce qui pourrait diminuer la demande climatique.

- **Sur les parcelles du Sud du département**, les sols en sortie d'hiver étaient plus secs. Les précipitations enregistrées ces 2 dernières semaines n'ont pas permis de recharger la réserve en eau, l'irrigation peut être déclenchée. En cas de pluies, décaler de 1 jour par tranche de 5mm.
- **Sur les parcelles ayant reçu moins de 20 mm depuis le 15 avril**, les seuils de déclenchement de l'irrigation seront également atteints d'ici 2 à 3 jours, l'irrigation pourra être déclenchée. En cas de pluies, décaler de 1 jour par tranche de 5mm.
- **Sur les autres parcelles**, il reste 8 à 10 jours de réserve en eau, attendre le prochain conseil irrigation.